



**HAL**  
open science

## Le nymphée de la Larissa à Argos : reconstitution théorique et virtuelle

Pierre Aupert, Erik Follain

► **To cite this version:**

Pierre Aupert, Erik Follain. Le nymphée de la Larissa à Argos : reconstitution théorique et virtuelle. Virtual Retrospect 2013, Robert Vergnieux, Nov 2013, Pessac, France. pp.81-89. hal-01921050

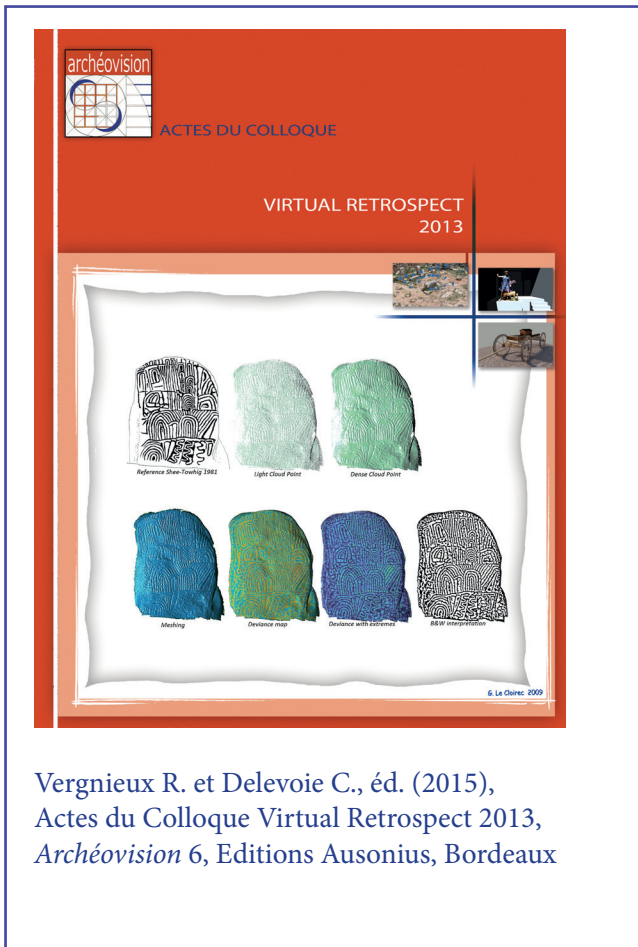
**HAL Id: hal-01921050**

**<https://hal.science/hal-01921050>**

Submitted on 13 Nov 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Vergnieux R. et Delevoie C., éd. (2015),  
Actes du Colloque Virtual Retrospect 2013,  
Archéovision 6, Editions Ausonius, Bordeaux

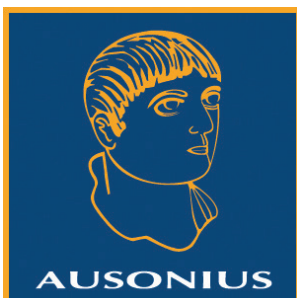
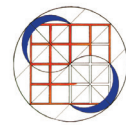
## Tiré-à-part des Actes du colloque Virtual Retrospect 2013

Pessac (France) 27, 28 et 29 novembre 2013



P. Aupert, É. Follain  
*Le nymphée de la Larissa à Argos : reconstitution théorique et virtuelle*

pp.81-89



Conditions d'utilisation :  
Utilisation du contenu de ces pages est limitée à un usage  
personnel et non commercial.  
Tout autre utilisation est soumise à une autorisation  
préalable.  
Contact : [virtual.retrospect@archeovision.cnrs.fr](mailto:virtual.retrospect@archeovision.cnrs.fr)



# Le nymphée de la Larissa à Argos : reconstitution théorique et virtuelle

Pierre Aupert, CNRS, pierre.aupert@free.fr.

Érik Follain, indépendant, erik-o-follain@orange.fr

**Résumé :** Le nymphée de la Larissa, au débouché de l'aqueduc nord, est localisé en limite ouest de la ville d'Argos. Découvert au début du xx<sup>e</sup> siècle, étudié dans les années 1980, il vient de faire l'objet d'une restitution en image de synthèse. Il comprend une terrasse se développant au pied du nymphée proprement dit. Celui-ci est aménagé dans un enrochement naturel et comprend deux bassins communicants protégés par une voûte. La façade à quatre colonnes soutenant un entablement complexe reste la partie la plus hypothétique de la restitution.

**Mots-clés :** Argos, Larissa, aqueduc, nymphée, restitution, arc syrien, triple arcature, ordre ionique

**Abstract :** The *nymphaeum* of Larissa, at outlet of the northern aqueduct, is situated at the west edge of the town of Argos. It has been discovered in the beginning of the twentieth century, and studied in the nineteen eighties ; a new analysis allows us to present a computer-generated restitution. A terrace is developing in front of the *nymphaeum*, which has been settled in a natural enrockment ; two connected tanks are protected by a vault. The facade shows four columns supporting a complex entablature ; this is the most hypothetical part of the restitution.

**Keywords :** Argos, Larissa, aqueduct, *nymphaeum*, syrian arch, triple arcature, ionic order

Le nymphée de la Larissa à Argos est situé à quelque 185 m au nord du théâtre (fig. 1-3). Son identification comme fontaine monumentale, entre le débouché de l'aqueduc nord et le réseau de distribution urbain, ainsi que la présence de

l'empereur et, donc, sa désignation comme nymphée<sup>1</sup>, ne font aucun doute.

Il comporte deux salles successives, A et B (fig. 2), sur un axe est-ouest, toutes deux taillées dans le rocher de la Larissa et complétées par des maçonneries. La première, A, est un vaste réservoir, alimenté un aqueduc depuis une niche axiale semi-circulaire. Elle est séparée de la salle B, plus large, par un mur comportant au centre une cascade. Le dispositif clôturant cette salle porte des traces de remaniements utiles pour en reconstituer l'élévation. Dans son état actuel, cette salle B se présente également comme un bassin, fermé en façade par un mur creusé de quatre volumes parallélépipédiques. Les canalisations qui traversent ce muret débouchent sur un grand canal transversal drainant l'eau vers le nord et le sud, mais muni lui aussi de déversoirs vers la terrasse en contrebas. Cette terrasse, constituée par le roc aplani à l'ouest et par un remblai retenu par un puissant mur d'*analemma* à l'est, porte les traces d'installations hydrauliques (fig. 2) et communique avec la ville par un large escalier axial.

L'inventeur, W. Vollgraff, en 1906, du monument y a consacré un long article<sup>2</sup>. Comme il n'était pas spécialiste d'architecture, ses conclusions, tirées des inscriptions et de la statue, paraissent toujours assurées, mais sa reconstitution est très allusive et contestable.

1. Aupert 2010.

2. Vollgraff 1958.



Fig. 1. Vue générale, au sol, des vestiges du nymphée (février 2014, Érik Follain).

#### LES ACQUIS

Vollgraff a bien vu le rôle de répartiteur des eaux, joué par cette fontaine, avec son premier bassin servant à la décantation. Il lui restitue, à juste titre, une “voûte cintrée” et quatre colonnes ioniques en façade, mais sans aborder les problèmes soulevés par un tel système, dont l’entablement, et sans en proposer de dessin.

Son apport le plus intéressant réside dans l’interprétation des fragments d’inscription découverts dans le bassin A comme une dédicace de l’aqueduc et dans son attribution à Hadrien ou Antonin le Pieux<sup>3</sup>. Par la suite, il n’est plus question que d’Hadrien et, par les voies d’une conséquence qui demeure à prouver, Vollgraff attribue le nymphée et la statue à ce même empereur.

#### DESCRIPTION

Le canal de l’aqueduc, creusé dans le roc et recouvert d’une demi-voûte, pénètre par le nord à l’arrière de l’édifice. La niche semi-circulaire axiale (2,04 m par 4,28 m restitué) domine le radier du bassin A d’une hauteur de 4,51 m. Ce bassin de

54,37 m<sup>3</sup> au moins est creusé dans le roc sur les côtés sud, ouest et nord, et fermé à l’est par un mur en briques. Son écoulement se fait normalement au moyen d’une cascade de 9 marches sur 2,66 m de large, aménagée au centre du mur. Il s’agit donc, surtout, d’un bassin de décantation.

Le bassin B, creusé lui aussi dans le roc, est plus large. Seule la paroi ouest, avec sa cascade, était revêtue de plaques de marbre.

Les murs latéraux forment, en façade, des retours-contreforts vers l’extérieur, qui encadrent l’espace de 9,22 m où s’établit le dispositif frontal de l’édifice. Le muret frontal fait fonction de retenue pour le bassin B. Il est, en façade, creusé de quatre niches. Tout porte donc à croire que des blocs étaient logés dans ces cavités et noyés dans la maçonnerie sur trois côtés. Leur fonction n’était donc pas de décorer le bas de la façade, mais de constituer des supports.

Les parties hautes du nymphée sont maintenant dégradées, mais le sommier d’une voûte, à la cote 45,56 m, est conservé. L’existence de cette voûte serait confirmée, si besoin en était, par la présence, de part et d’autre du bassin B, là où sa portée est la plus grande, par les deux contreforts. Sous le niveau des sommiers de voûte, chacun des murs latéraux porte une série de cinq cavités rectangulaires en opposition. W. Vollgraff les interprète à tort comme des trous de boulin.

3. Vollgraff 1944-1945.

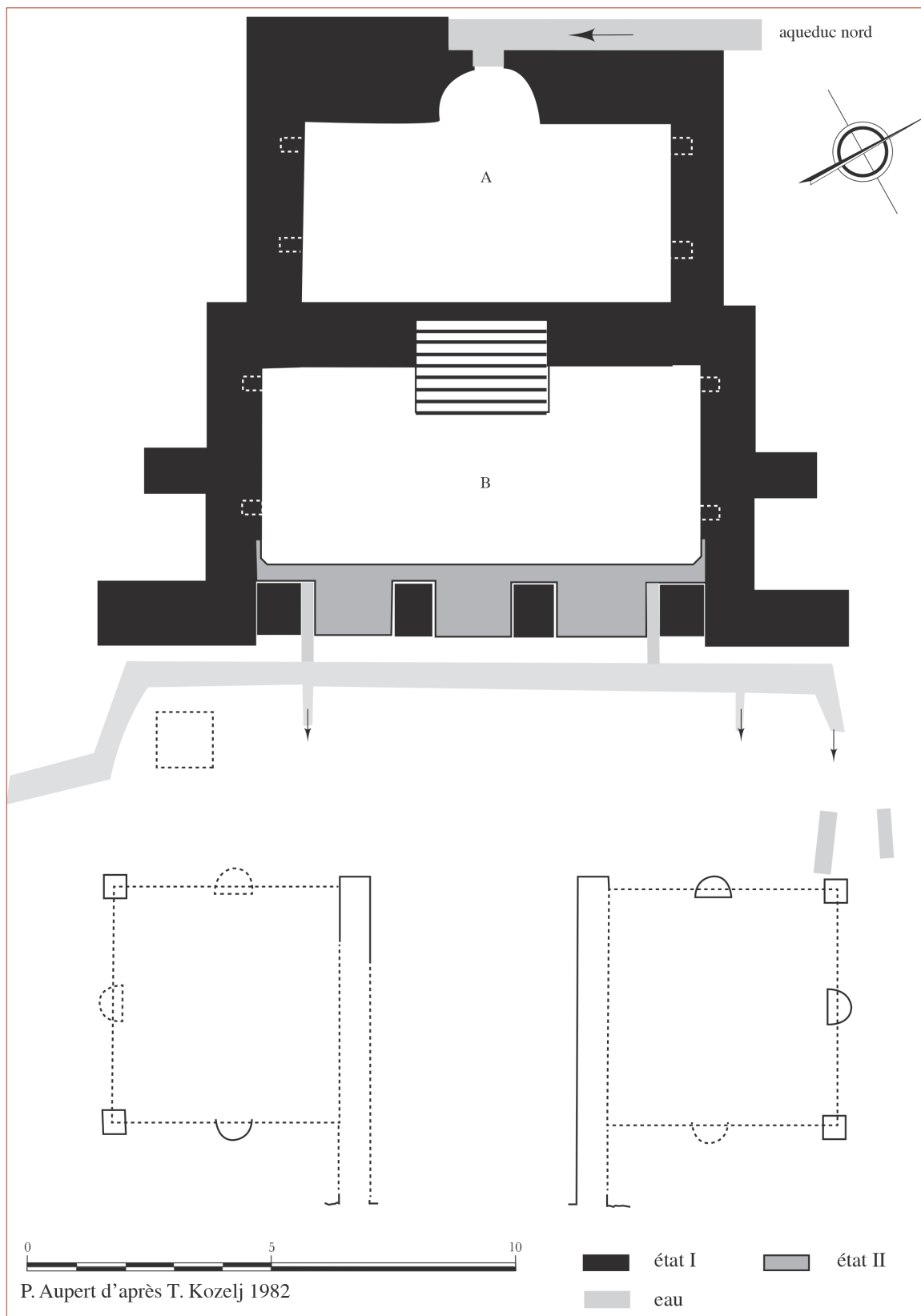


Fig. 2. Plan du nymphée et des différents dispositifs hydrauliques se développant sur sa terrasse. P. Aupert, d'après le relevé de Tony Kozelj 1982.



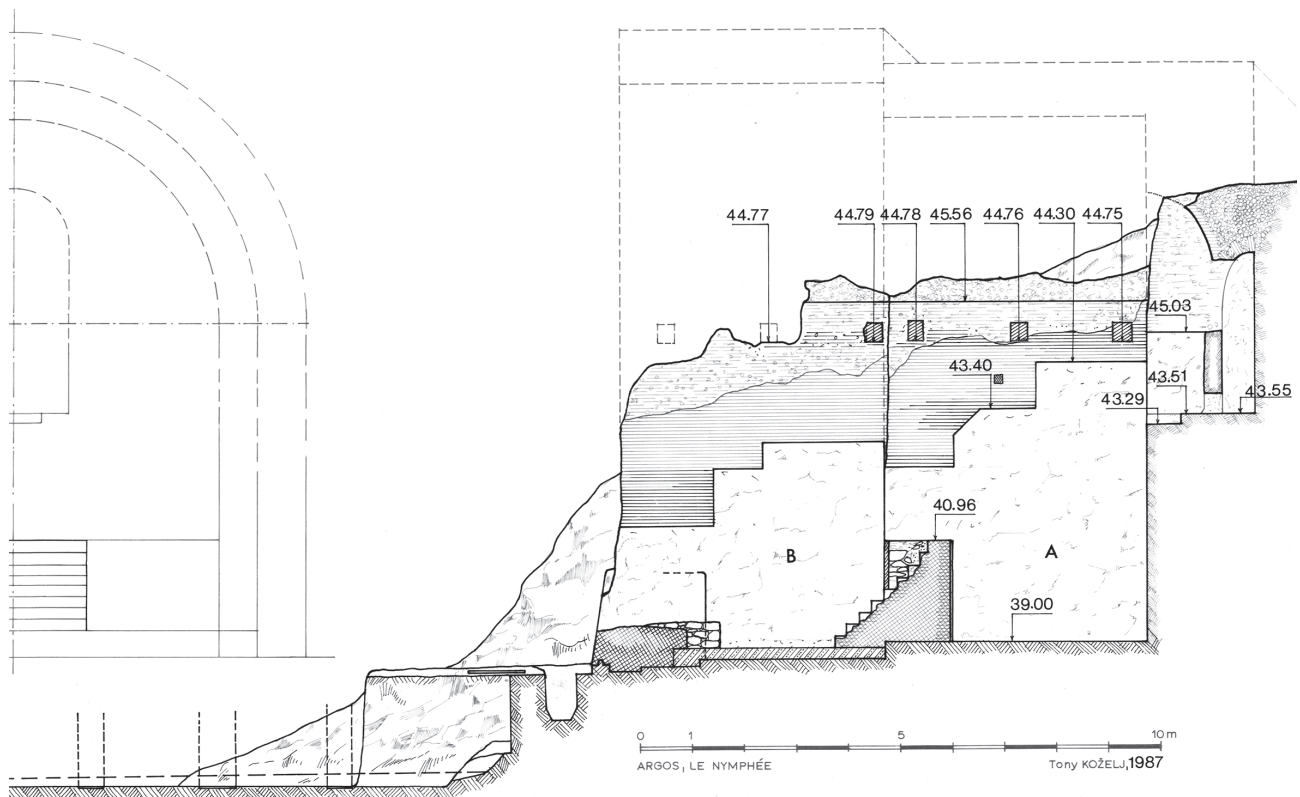


Fig. 3. Élévation nord et coupe axiale. Document EFA 1982, Tony Kozelj.

#### DATATION

Une statue impériale (marbre blanc ; 1,93 m conservé) a été trouvée dans le bassin A. Tout, dans cette statue, désigne un empereur et non une divinité. Vollgraff (1958, 550-555) y reconnaît, sans hésitation, Hadrien.

Deux textes ont également été trouvés par Vollgraff (1944, 397-400) dans le bassin A. Le premier est la dédicace de l'aqueduc par Hadrien. De l'unique fragment du second texte, le seul mot restituable évoque à son tour une construction. La première étant celle de l'aqueduc, Vollgraff voit à juste titre, dans cette dernière, celle du nymphée. Il existe deux dédicaces, il y a donc deux donateurs, l'empereur Hadrien ayant pris d'abord à sa charge l'ouvrage le plus urgent et le plus coûteux, puis lui-même ou son successeur celle du nymphée ou de son achèvement.

#### ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX DE RECONSTITUTION

Le parapet frontal de B n'est pas une construction tardive, comme le pensait Vollgraff, mais il est de très peu postérieur à l'ensemble du nymphée. La cascade ne peut en effet fonctionner que si le parapet n'existe pas. L'espace B n'était donc pas prévu originellement comme bassin, mais comme une zone ouverte à l'est, où l'écoulement des eaux était entièrement visible. C'est, dans un second état, la construction du parapet qui vient le transformer en réservoir.

L'étroite parenté entre les appareils du parapet et du reste du nymphée implique que cette transformation soit intervenue rapidement.

Deux éléments architectoniques importants ont été trouvés par Vollgraff : un chapiteau ionique haut de 0,22 m (fig. 4) et "un fragment de colonne de marbre bleuté non cannelée ... sur le mur polygonal, au nord de l'escalier d'accès ; longueur, 1,25 m ; diamètre, 0,56 m". Il se trouve encore à peu près au même endroit ; son diamètre est en fait de 0,57 m. C'est la seule colonne argienne en marbre sombre en dehors de celles du temple A, de Sérapis-Asclépios. Or, nous savons que les modifications hadriennes apportées à cet édifice ont entraîné la disparition d'une partie de sa colonnade. Il est donc possible que ces colonnes déclassées aient été employées dans le nymphée. Vollgraff mentionne également un claveau, indice d'au moins un arc en façade (la voûte est en briques). Enfin, il demeure, in situ, dans la niche nord du muret de façade de l'état 2, une plaque moulurée, épaisse de 0,35 m. La reconstitution de cet ordre est liée à celle de la voûte.

Les logements parallélépipédiques en haut des murs latéraux (fig. 2-3) ne peuvent être les trous de boulin que supposait Vollgraff. Ce sont les logements des entrants des cintres temporaires de la voûte. Le palier servant de sommier à la voûte permet de reconstituer exactement l'élévation en donnant l'altitude du lit d'attente de l'entablement de l'ordre

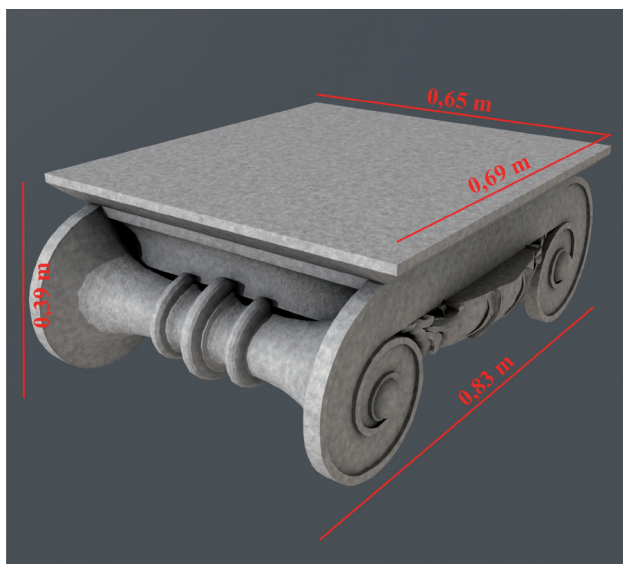


Fig. 4. Découvert par Wilhelm Vollgraff à la fin des années cinquante, ce chapiteau ionique est l'un des témoins de la colonnade de façade. Il a été modélisé d'après la documentation laissée par son inventeur. Modèle 3D, Érik Follain.

de façade (45,56 m). Le niveau du rocher, en façade, là où repose le stylobate, est à 38,40 m. La hauteur totale occupée par l'ordre est donc de 7,16 m. Nous connaissons deux des hauteurs de composants de cet ordre, on l'a vu : celle de la plaque en place : 0,35 et la hauteur du chapiteau : 0,22 m. Restent à déterminer les hauteurs du fût et de son support. Nous avons un indice quant à ce fût : il a le même diamètre, 0,57 m, et la même matière, le marbre noir caractéristique des temples du culte égyptien, que les colonnes (hauteur totale de 4,858 m, dont 4,394 m de fût) du péristyle du Sérapieion antérieur aux Thermes A. Nous pouvons estimer la hauteur de l'entablement à environ 1/4 de la hauteur de la colonne, soit environ 1,20 m et une hauteur avec colonne de 6,06 m. Dans l'hypothèse d'un transfert entre les deux monuments, il faudrait restituer un dé de 1,10 m de haut, dont les 0,35 m de la plaque en place, soit une hauteur restante de 0,75 m pour le corps du dé et son couronnement, avec une variation selon la valeur exacte que l'on attribue à la hauteur de l'entablement. En écartant l'hypothèse du transfert, on parvient au même résultat, car le diamètre du fût, connu avec certitude, et le jeu des proportions de l'ordre ionique indiquent une hauteur de colonne autour de 4,90 m : les variations seraient à répercuter sur la hauteur du dé. Il resterait pourtant à expliquer pourquoi les fûts d'un nymphée sont en marbre gris sombre.

Comme il n'y avait aucune raison de démonter l'ordre de façade lors de l'exhaussement du parapet du second état, il faut admettre que les dés de sous-base (un élément et trois empreintes) sont à leurs emplacements d'origine. Les deux dés de part et d'autre de l'axe, larges de 0,89 m (3 pieds) permettent de mesurer un entraxe central de 2,66 m. Ces dés

et leurs colonnes sont alignées sur les échiffres de la cascade, ce qui constitue une autre confirmation de leur emplacement. Le report de trois entraxes sur le développement de la façade, mesure 7,98 m, pour les 9,20 m d'écart entre les antes rocheuses. La différence de 1,22 m, répartie de chaque côté entre les axes des supports extrêmes et les antes est trop vaste pour y loger une demi-colonne. Il faut donc restituer une colonne complète. Qu'une colonne complète soit située aussi près de la paroi latérale, pour constituer une rareté, n'en est pas moins attesté : par exemple, en façade du nymphée du Serapeum de la Villa Hadriana<sup>4</sup>.

On pourra trouver étroit un entraxe de 2,66 m pour des colonnes de 4,86 m, ce qui donne une proportion de 1,82, Mais, rapporté au diamètre de la colonne, l'entraxe donne une proportion de 4,6, qui range notre façade dans la classe des aréostyles de Vitruve III, 3, et telle est la proportion du péristyle de la *forica* des thermes de Cos<sup>5</sup>.

#### HYPOTHÈSES D'ENTABLEMENT

L'hypothèse d'un arc syrien (fig. 5.1-2) entre deux tronçons droits<sup>6</sup> peut être avancée, qui repose sur trois arguments : l'existence d'un claveau retrouvé par Vollgraff, la correspondance possible entre un arc et l'arrondi de la niche qui magnifierait la statue impériale et la fréquente adoption de ce parti-pris à cette époque, comme au Canope de la Villa Hadriana ou au temple d'Hadrien à Éphèse ou, surtout, dans un autre nymphée-réservoir contemporain : celui du Lycabette à Athènes, lui aussi prévu par Hadrien en 125 et achevé par Antonin le Pieux en 140<sup>7</sup>. Le nymphée de la Larissa s'inscrirait donc là encore dans le contexte du développement hadrianique du thème.

La présence d'une triple arcature (fig. 5.3-5) paraît au premier abord peu probable, car il ne s'agit pas de souligner un lieu dans sa globalité, comme aux grands thermes de la Villa Hadriana<sup>8</sup>, mais une cascade et une statue disposées dans l'axe. La figuration que porte une monnaie argienne d'Hadrien (fig. 9), un édifice à quatre colonnes porteuses de trois arcs, l'arc central étant plus large et donc plus haut que les arcs latéraux, milite pourtant en ce sens<sup>9</sup>. Dans cet entraxe central, apparaît de surcroît la statue d'un personnage analogue à l'Hadrien trouvé par Vollgraff. Figuration et vestiges peuvent donc fort bien coïncider. Récemment, on a vu, dans cette représentation, celle de l'entrée de la grande salle à abside des Thermes A<sup>10</sup>. Or, cette option est impossible : on possède

4. Aurigemma 1961, 105.

5. Morriconi 1950, 232.

6. Solution retenue dans Longfellow 2011. La reconstitution proposée par cet auteur souffre par ailleurs d'autres erreurs.

7. Travlos 1971, 242-243, avec bibliographie et les dessins de Le Roy (1755) et Stuart et Revett.

8. Andrae 1973, fig. 90.

9. Grigorova 1999, 88, pl. 12.

10. Flament & Marchetti 2011. Cette solution correspondrait à notre figure 6.6. Ils proposent, p. 90-92, une autre représentation monétaire comme figurant le nymphée, non moins impossible.

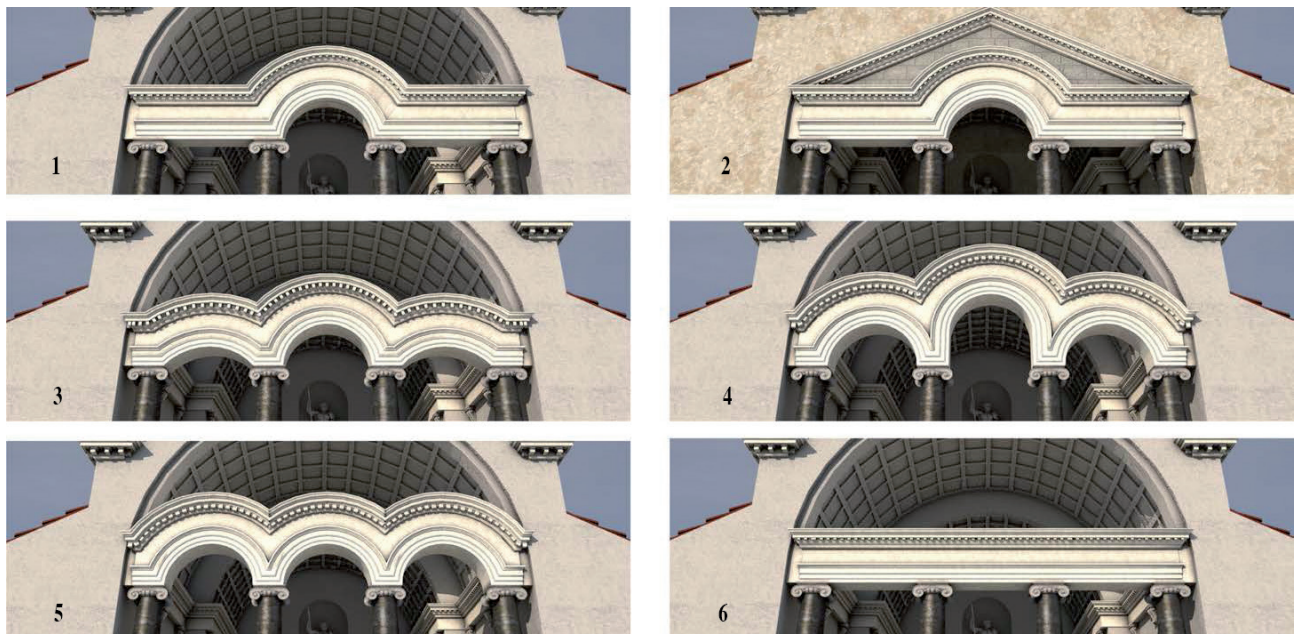


Fig. 5. Variantes de l'entablement testées dans la restitution ; © Érik Follain.

l'intégralité du dispositif en question, qui ne comporte que des architraves et des corniches rectilignes. Parmi les monuments argiens connus, rares il est vrai en dehors de ceux de l'agora, notre nymphée est donc certainement celui qui correspond le mieux à l'image monétaire. La triple arcature avec des arcs latéraux surbaissés qui y figure, certes beaucoup moins fréquente que l'arc syrien, est néanmoins attestée. Elle l'est à Ain Hersha (fig. 10), sur colonnes ioniques à piédestaux également et à la même date<sup>11</sup>. Elle l'est encore sur un as, un denier et un *aureus* d'Alexandre Sévère (226 p.C.) représentant le nymphée romain de cet empereur (fig. 11)<sup>12</sup>. Le seul éventuel problème demeure l'attribution de la monnaie argienne à Hadrien, si l'édifice a été achevé par Antonin, comme pourrait l'indiquer la double dédicace. Le projet, cependant, pouvait être bien avancé ou avoir fait l'objet, sinon de maquettes, du moins de dessins. La seule difficulté réside plutôt dans l'égalité des entraxes, qui impliquerait une identité des trois arcs (fig. 6.5). Pour

se rapprocher de l'entraxe élargi de la monnaie, et compte tenu de ce que sa figuration peut avoir de conventionnel, nous avons choisi un abaissement des arcs latéraux, qui a toutefois le défaut de n'être attesté qu'à Ain Hersha. Une autre solution, en cours d'essai pour la publication définitive, est d'adopter la surélévation de l'arc central de la fig. 6.4.

#### LA MODÉLISATION

Les simulations de lumière ont montré la faiblesse de l'éclairage d'une chambre ouverte, certes largement, mais uniquement en façade. Cette faiblesse affecte notamment le fond et surtout la statue, pourtant essentielle dans le dispositif. Cet élément pèse donc en faveur d'une ouverture au-dessus de l'entablement. Mais la présence d'une paroi légère n'est pas exclue. La présence d'un fronton, et donc celle d'un toit à double pente sur la voûte, sont les plus probables dans ce type d'architecture et ils correspondent à la monnaie.

Le principe général de la reconstitution était défini dès la fouille de W. Vollgraff, complétée et affinée dans les années 1980<sup>13</sup>. Elle voit ici son aboutissement dans un processus où l'analyse architecturale est étroitement liée à la réalisation du modèle 3D. La réflexion a été poursuivie à l'échelle du monument dans son intégralité : les aménagements connexes, comme le canal passant en avant du nymphée ou les bassins de paysage et la terrasse font maintenant partie de la reconstitution théorique d'ensemble. La modélisation a permis d'explorer de multiples pistes ; on le voit dans l'illustration, avec les

11. Krencker & Zschietzschmann 1938, 249. L'élévation de la façade de cet adyton est reconstituée, si l'on en juge par la photo des vestiges publiée dans Freyberger 2006. Cet auteur, p. 232, évoque la reconstitution de ses prédécesseurs, rappelle que les éléments des arcs ont été retrouvés du côté sud du temple, ne précise pas s'ils étaient en nombre suffisant pour meubler trois arcs, mais ne met pas l'hypothèse en doute. Datation dans le premier tiers du II<sup>e</sup> s. : *ibidem*, 238-241.

12. *The Roman Imperial Coinage* IV, II, p. 75, n° 58 ; Carson 1962, 146, n° 323. Tameanko 1999, 93 ; Donaldson 1859 [1966], 270-271 ; Longfellow 2011, 191. Les arcs n'y reposent toutefois pas sur des colonnes, comme peuvent le faire penser les figurations monétaires : ce sont les abouts de voûtes maçonnées couvrant trois chambres accolées.

13. Aupert 1988, 882-984.





Fig. 6. Vue aérienne de la reconstitution de l'état initial du nymphée et de sa terrasse dans leur environnement depuis l'est ; © Érik Follain.



Fig. 7. Dans le second état, une maçonnerie entourant le pied des colonnes vient exhausser le niveau du bassin situé en façade. Vue depuis l'entrée de l'escalier d'accès à la terrasse. La base des des des colonnes est masquée ; © Érik Follain.

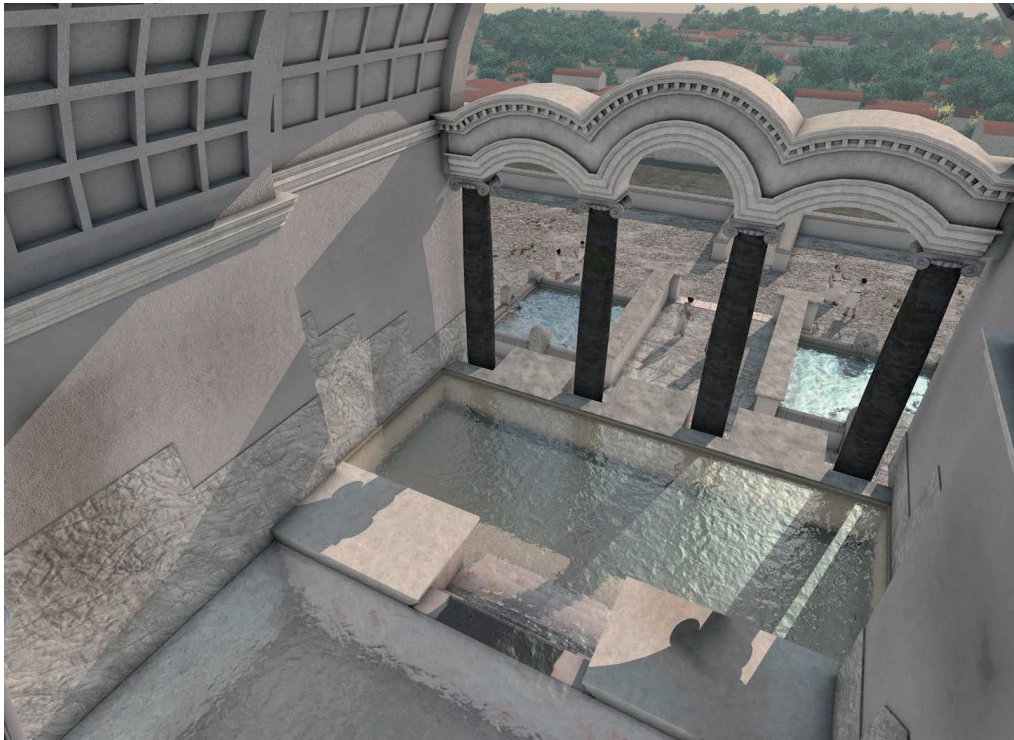


Fig. 8. Avec le relèvement du niveau dans le bassin B, le dispositif de chute d'eau en escalier devient obsolète. Dans ce second état, la capacité de retenue a été doublée ; © Érik Follain.

variantes de l'entablement. Les conditions d'éclairage de l'intérieur du monument ont pu être simulées pour enrichir l'analyse, tout comme la lisibilité de la statue impériale, depuis la terrasse, en fonction de la forme donnée à l'entablement. La représentation des états successifs du nymphée a pu être abordée en modifiant le

modèle comme l'a été le monument lui-même. La recherche sera affinée pour la publication définitive dans les collections de l'École française d'archéologie d'Athènes : nous passerons alors de la version V2 à la version V3<sup>14</sup>. Enfin, on signalera que l'environnement naturel du site a fait l'objet d'une grande attention lors des rendus, puisque ce nymphée aménage une pente rocheuse vierge de toute autre occupation.

14. Vergnieux 2006.



## Bibliographie

- Andreae, B. (1973) : *L'art de l'ancienne Rome*, Paris.
- Aupert, P. (1988) : *Études d'architecture et d'histoire grecques à l'époque impériale. La ville d'Argos aux I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> siècles*, thèse de Doctorat d'État, Université de Paris X, sous la direction de René Ginouvès, inédit.
- (2010) : "Eau et religion", *Aquitania*, suppl. 21, 293-294, avec bibliographie.
- Aurigemma, S. (1961) : *Villa Adriana*, Rome.
- Carson, R. A. G. (1962) : *Coins of the Roman Empire in the British Museum VI*, Londres.
- Donaldson, T. L. (1859 [1966]) : *Architectura Numismatica*, Chicago.
- Flament, C. et P. Marchetti (2011) : *Le monnayage argien d'époque romaine, d'Hadrien à Gallien*, Athènes.
- Freyberger, K. (2006) : "Das Heiligtum in Ain Hersha : Religiöses Leben im Gebiet des Hermon in römischer Zeit", *DaM*, 15, 227-250, pl. 28.
- Grigorova, V. (1999) : *Les représentations des monuments sur les monnaies d'Argos*, *RSN*, 78.
- Krencker, D. et W. Zschietzschmann (1938) : *Römische Tempel in Syrien*, Berlin.
- Longfellow, B. (2011) : *Roman Imperialism and Civic Patronage: Form, Meaning, and Ideology in Monumental Fountain Complexes*, Cambridge-New York, 117.
- Morricone, L. (1950) : Scavi e ricerche a Coa (1935-1943): relazione preliminare (II), *Bollettino d'arte*, 35.
- Tameanko, M. (1999) : *Monumental Coins*, Iola.
- Travlos, J. (1971) : *Pictorial Dictionary of ancient Athens*, Londres.
- Vergnienx, R. (2006) : "Archeogrid : vers un conservatoire national des données", in : *Actes du Colloque Virtual Retrospect 2005*, Archéovision 2, Bordeaux, 159.
- Vollgraff, W. (1944-1945) : "Inscriptions d'Argos", *BCH*, 68-69, 391-403.
- (1958) : "Fouilles et sondages sur le flanc oriental de la Larissa à Argos", *BCH*, 82, 516-570.



Fig. 9. Probable représentation du nymphée sur une monnaie argienne d'Hadrien (Grigorova 1999, 78, pl. 12 ; interprétée comme représentant un temple impérial par l'auteur).

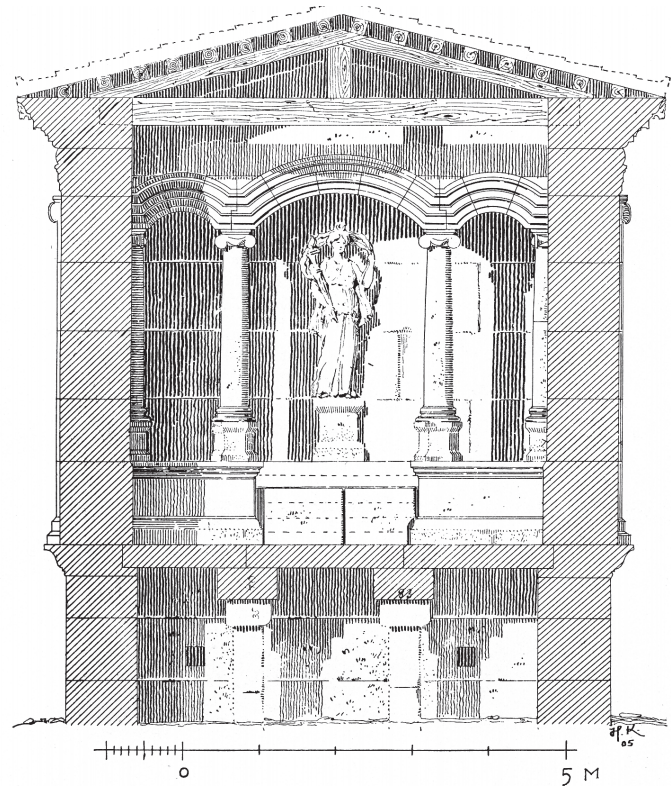


Fig. 10. L'adyton du temple de Ain Hersha (Krencker 1938, 249, fig. 385).



Fig. 11. Aureus d'Alexandre Sévère (Longfellow 2011, fig. 65).